

CADASTRE FORESTIER

PLAN NO 4

DELIMITATION DU PERIMETRE : JAMES MEDICO / RAPPO HUBERT
RELEVÉ DECEMBRE 1991 : BUREAU DE GEOMETRES J-M VUADENS

POUR APPROBATION DES DELIMITATIONS FORESTIERES

L'INSPECTEUR D'ARRONDISSEMENT



JEAN-MICHEL VUADENS
ING. EP/SIA ET GEOM. OFFICIEL
1870 MONTHÉY

MONTHÉY, AVRIL 2002

Jean-Michel VUADENS SA, Ing. EPF/SIA et géom. officiel, Rue de Château-Vieux 5, 1870 Monthéy
tel. 024/472 36 16 fax. 024/472 36 17

Mise en consultation : Limite de la forêt en dehors des zones à bâtir.
Mise à l'enquête : Limite de la forêt par rapport au terrain à bâtir.

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 02.10.2002

Droit de soussigner :
L'atteste :
Le chancelier d'Etat



de St-Gingolph

